



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Description

Le **microrecensement mobilité et transports** fournit des informations sur le comportement de la population en matière de transports: possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements de transports publics, intensité journalière et motifs des déplacements, moyens de transport utilisés. Les résultats fournissent une image détaillée du trafic de personnes en Suisse. Ils servent de référence statistique pour l'élaboration et le contrôle de mesures politiques et constituent des données de base pour des analyses approfondies de l'évolution des transports.

Disponible depuis:

1974 (enquêtes en 1974, 1979, 1984, 1989, 1994, 2000, 2005, 2010 et 2015). Les résultats sont disponibles 12 à 18 mois après la fin de l'enquête.

Univers de base:

Population résidente permanente âgée de 6 ans et plus

Caractères relevés:

- Données sociodémographiques (âge, sexe, formation, statut professionnel, etc.)
- Possession de véhicules, de permis de conduire, et d'abonnements de transports publics
- Mobilité journalière (nombre et durée des déplacements, distances parcourues, motifs des déplacements, utilisation des moyens de transport)
- Mobilité occasionnelle (voyages d'une journée, voyages avec nuitées)
- Opinion sur la politique des transports

Méthodologie

Type d'enquête:

Enquête par échantillonnage. Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI). Echantillon de 57'090 personnes dont env. 16'000 proviennent de la densification par les partenaires régionaux (enquête 2015). Les personnes sont sélectionnées aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. La participation est volontaire.

Degré de régionalisation:

Grandes régions, cantons et agglomérations

Périodicité:

Tous les 5 ans

Période de référence:

Jour de référence (défini aléatoirement et réparti de manière uniforme sur toute l'année)

Qualité des données statistiques:

Le taux de réponse était d'environ 53% en 2015.

Révision:

- Dès 1984: concept des déplacements
- Dès 1994: concept des étapes et jour de référence réparti uniformément sur l'année
- Dès 2005: géocodage des lieux de résidence, du début et de la fin des étapes
- Dès 2010: saisie des itinéraires pour les étapes en TIM et TP

Bases légales

- Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (RS 431.01)
- Ordonnance du 30 juin 1993 sur les relevés statistiques (RS 431.012.1)
- Loi du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112)

- Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112.1)
-

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) et Office fédéral du développement territorial (ARE)
en collaboration avec un institut de sondage spécialisé

Hanja Maksim
+41 58 46 36844
Hanja.Maksim@bfs.admin.ch
